**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**39E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’IRLANDE**

*1er au 12 octobre 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation irlandaise et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

Le Burkina Faso prend note avec appréciation des mesures prises par l’Irlande en vue de donner suite aux recommandations qui lui ont été formulées lors de son deuxième examen en 2016, notamment la promulgation de la loi pénale de 2017 sur les infractions sexuelles ainsi que l’adoption de la Stratégie nationale en faveur des femmes et des filles, pour la période 2017-2020.

Le Burkina Faso encourage l’Irlande à poursuivre ses efforts en vue d’une plus grande effectivité des droits humains sur son territoire.

A cet effet, le Burkina Faso recommande à l’Irlande :

1. de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
2. de mettre en œuvre l'engagement pris lors du Sommet de Nairobi sur la CIPD25, de continuer à sensibiliser la population sur les mutilations génitales féminines (MGF) .

Le Burkina Faso souhaite à l’Irlande un examen couronné de succès.

**Je vous remercie**